

disponible. A terme le marché est faible et les cours sont en baisse partielle de 0,05. On a traité 10 c. Bengale sur juillet à 6,55 et 10 c. sur décembre à 6,75.

Laines

Buenos-Ayres, 27 juin.
Agio sur l'or : 7/3 0/0.
Le Havre, 29 juin.
En disponible, il a été traité 48 balles Oran, en suint, à fr. 85 les 100 kil.

Le Havre, 29 juin, 9 h. 05 matin.
Voici le résumé de la huitaine :
Arrivages : Nuls.
Ventes : 36 balles Chili, à 142,50 ; 96 b. Algérie, de 85 à 87 ; 172 b. Russie, à 135. Les prix restent fermement maintenus.

Stock : 634 balles Buenos-Ayres ; 40 b. Montevideo ; 814 b. Chili ; 38 b. Pérou ; 172 b. Algérie ; 525 b. Espagne ; 10 b. Salomon ; 385 b. Smyrne ; 85 b. Bombay ; 7 b. Bande Orientale ; 68 b. Indes ; 2,250 b. Russie ; 23 b. Tunisie et 202 b. poil de chameau.

A terme : vente 1,450 balles, de 160 à 172. La clôture est très ferme. Il y a acheteurs aux prix pratiqués et les vendeurs se montrent très rudes.

En disponible, il a été traité 10 balles La Plata. Marseille, 27 juin.
On a vendu 30 balles Alep lavée, à fr. 195 ; 7 b. Bengazi G, à fr. 65 et 7 b. Gabes J S, à fr. 65.

Neubourg, 25 juin.
On a vendu 4,500 toisons de laines en suint, de fr. 1,40 à 1,75 le kil., et 1,200 toisons de laines lavées, de fr. 2,50 à 2,60 le kil.

Isoudun, 24 juin.
L'appoint n'a pas été aussi important que les années précédentes, le relevé officiel accuse 45,000 kil. Le cours était, la vente s'est fait promptement de fr. 1,25 à 1,40 le kil ; le cours moyen était de fr. 1,30 à 1,35.

Blet, 17 juin.
Cette foire, une des plus importantes pour les laines, était assez bien approvisionnée. L'appoint était plus important que l'année dernière et la vente assez active. Toute la laine a été vendue promptement aux mêmes prix ou à peu près ; l'année dernière. Prix : 1^{re} qualité, 1,40 le kil ; 2^{de} qualité, 1,30 ; 3^e qualité, 1,20.

Vierzon, 25 juin.
A la foire on a vendu 9,000 kil. de laines aux prix de 1,20 à 1,40 le kilo pour laine du Berry, et de 1,10 à 1,30 pour laine de Sologne.

Liverpool, 23 juin.
La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencent le 23 juillet.

à 10,817 balles ; les anciennes existences tenues par importateurs à 2,788 b. et les anciennes existences en secondes mains, à environ 4,000 b. Total 17,605 b.

La position du marché aux laines anglaises devient de plus en plus favorable aux détenteurs, et à la foire annuelle de Leicester le prix moyen payé est de 56 p. en hausse sur 1888. Il faut se rendre compte cependant en estimant cette avance de la supériorité incontestable de la tonne de cette année.

Sur place les affaires en provenances étrangères sont toujours en détail mais les cours sont très fermes.

Buenos-Ayres, 31 mai.
(Avis de M.M. Arning, Brausa et Cie)
Arrivages depuis le commencement de la saison environ 197,500 balles ; dit de la quinzaine 5,900 b. ; ventes dit 5,300 b. ; stock à ce jour 700 balles.

Les entrées de cette quinzaine, relativement insignifiantes, se composaient de quelques laines du Sud et Pasto-fuertes obscures qui furent vendues pour le Nord de la France et pour l'Allemagne.

Les derniers acheteurs d'Europe partirent le 5 juin. On a payé des prix un peu plus bas, mais comme les arrivages actuels donneront des rendements moindres, nous laissons subsister nos cotes précédentes : Laines supérieures fr. 5,10 à 5,20, bonnes laines du Havre fr. 4,90 à 5,00, laines d'Anvers fr. 4,70 à 4,80, moyennes d'Anvers fr. 4,50 à 4,60, agneaux fins peu charbonnés fr. 4 à 4,10, par kilo lavé à fond sans frais de lavage commission comprise, embarquement par vapeur.

Montevideo, 4 juin.
Laines. — La demande continue et les quelques petits lots restant se placent facilement. Il n'a rien resté que peu qui seront vendus dans le courant de la quinzaine au prix courant qui est tenu bien ferme.

Peaux de moutons. — Très demandées aux prix en hausse et si les affaires n'ont pas été plus importantes c'est à cause des arrivages réduits de l'intérieur jusqu'à présent. On a en vente environ 285 balles à prix réservés, mais qui sont encore en hausse sur les dernières cotations.

Mouvement maritime laimer
Le steamer *Yves* attendu à Dunkerque, venant de la Plata avec laine, a touché le 25 juin à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Portens* allant de Dunkerque et du Havre à la Plata, a suivi le 25 juin de St-Vincent.

Le steamer anglais *Velarde* est parti le 24 juin de Tanger, avec laines du Maroc pour Dunkerque.

Le steamer *Gravina* est arrivé le 25 juin à Oran venant de Philipppeville, compléter son chargement pour Dunkerque.

Le steamer *Emite* allant de Dunkerque au Maroc chargé en laines suint et lavées, a touché le 25 juin à Lorient.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est arrivé le 26 juin à Philipppeville, venant chargé pour Dunkerque via le Havre.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est arrivé le 27 juin à Marseille, venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Nord* est parti le 27 juin de Cette pour Dunkerque via Bordeaux.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* allant de Dunkerque à Marseille, a touché le 27 juin à Bordeaux.

Le steamer *Savoie* est arrivé à Marseille le 27 juin, venant de la Plata.

Le steamer *Nord* est parti le 25 juin de Montevideo pour Bordeaux.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Aden, a touché le 23 juin à Adélaïde, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

pour Dunkerque.

Le steamer *Emite* allant de Dunkerque au Maroc chargé en laines suint et lavées, a touché le 25 juin à Lorient.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est arrivé le 26 juin à Philipppeville, venant chargé pour Dunkerque via le Havre.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est arrivé le 27 juin à Marseille, venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Nord* est parti le 27 juin de Cette pour Dunkerque via Bordeaux.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* allant de Dunkerque à Marseille, a touché le 27 juin à Bordeaux.

Le steamer *Savoie* est arrivé à Marseille le 27 juin, venant de la Plata.

Le steamer *Nord* est parti le 25 juin de Montevideo pour Bordeaux.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Aden, a touché le 23 juin à Adélaïde, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Aden, a touché le 23 juin à Adélaïde, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Aden, a touché le 23 juin à Adélaïde, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Le steamer *Sovatz* allant des Mers du Sud et de la Plata à Paullac et Liverpool, a suivi le 24 juin de Montevideo.

Le steamer *Zeeman* allant de Sydney à Aden, a touché le 23 juin à Adélaïde, venant se compléter en laines et divers marchandises.

Le steamer *Muzina* allant de la Plata à Londres a touché le 25 juin à Madère.

Le steamer *Provence* est arrivé le 25 juin à Montevideo, venant de Marseille.

Les filateurs de laines anglaises sont toujours très occupés et ils se maintiennent très fermement dans leurs cotations. Il n'est pas facile de traiter des nouvelles affaires à l'avance et des maisons d'exportation disent que la saison calme de l'année est commencée. L'ensemble des affaires est certainement moins fort, mais les négociants, ayant de bons contrats en mains, restent indifférents. Les filateurs attirent encore l'attention et les qualités fines sont très en faveur.

En ce qui concerne le commerce du pays est toujours aussi actif. Malgré la hausse des prix, les filateurs traitent autant d'affaires qu'ils peuvent en faveur.

Tissus. — Les importantes livraisons de fils faites pour l'emploi du pays, suffisent pour prouver l'activité du commerce de tissus. La hausse demandée par les fabricants a sans doute un peu enrayé les affaires, mais les négociants restent très occupés tant pour le pays que pour l'exportation. Les tissus draperie se produisent encore en grandes quantités et en tissus brillants ou doux les articles sont favorablement accueillis sur le marché.

CHAMBRE DE COMMERCE DE VERVIERS

Examen de quelques points concernant le conditionnement des marchandises

RAPPORT DE LA COMMISSION SPECIALE

(Suite)

Dans nos discussions, nous avons dû évidemment rencontrer une objection. Certains d'entre nous ont exprimé l'opinion qu'il était à craindre que le vendeur ne fût parfois lésé en raison des ristourne qui pourraient résulter de l'accomplissement des opérations de conditionnement, ce qui impliquerait une dégrèvement plus ou moins lent du Bulletin et par conséquent une perte d'intérêt. — L'objection est parfaitement fondée en principe, mais il nous a semblé qu'en pratique, ces pertes d'intérêt réduites ne seraient jamais bien considérables et qu'elles pourraient même être totalement évitées si l'établissement de la Condition apportait dans l'exécution de sa mission toute la célérité désirable. Ce n'est qu'une question d'outillage et de personnel et nous croyons pouvoir compter sur sa bonne volonté.

Nous estimons que la Condition fera chose utile et pratique, si déjà elle ne l'a faite, en tenant un registre fidèle et exact des entrées de matières dans ses laboratoires, afin que les opérations se fassent dans l'ordre rigoureux de ces entrées. Cela évitera tout prétexte à des contestations.

Il ne nous reste plus qu'un point à examiner. C'est le quatrième. L'immixtion de la Condition publique dans les relations entre vendeurs et acheteurs.

Leur doit-être apporter une modification dans les usages de place en ce qui concerne l'agréation des marchandises.

Ces Conditions de places consacrées par le Tribunal de commerce stipulent notamment : « a) En ce qui concerne les laines et déchets de laines de toutes natures. »

« b) En ce qui concerne les ventes faites hors de l'arrondissement, l'acheteur est responsable des pertes de poids qui peuvent subir la marchandise en voie de transport ; la vérification de la qualité » devra se faire dans les 24 heures de la réception » jours fériés non compris.

« c) En ce qui concerne les fils, » « d) La vérification de la marchandise » doit se faire dans les 24 heures de la réception » quant au poids et dans les huit jours quant à la » qualité. Passé ce délai, aucune réclamation ne » pourra plus être faite, sauf le cas de fraude ou » de vice caché. »

Nous croyons qu'en raison de certaines difficultés pratiques qui peuvent se présenter, les délais prévus devraient être portés à deux jours à dater de la réception du bulletin de conditionnement, ou ce qui concerne les marchandises soumises à cette opération. S'il entre dans les convenances de l'acheteur de laisser ses laines ou ses fils en dépôt au Conditionnement, il agit évidemment à ses risques et ce n'est pas au vendeur à supporter les conséquences.

La Commission du Conditionnement public exprime l'avis, dans la dernière partie de la lettre qu'elle nous a adressée, qu'il y a lieu de faire supporter par l'acheteur les frais du second camionnage.

Nous ne terminerons pas, Messieurs, sans remercier cette commission de l'occasion qu'elle nous a fournie d'étudier les questions dont nous venons de nous occuper. Ce sont là des questions des plus intéressantes et qui le sont d'autant plus qu'elles touchent aux principes mêmes qui doivent régir les transactions commerciales et industrielles de notre arrondissement.

Verviers, le 14 juin 1889.
Le Président, Paul DEBYN
Le Secrétaire, Jos. SOUBRE

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BERTHIAUX-GROENENBERG
LE HAVRE, 29 juin.
Ventes : 507 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 29 juin.
Ventes : 6,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 28 juin.
Middling Upland, 11 c. Ventes : 100 balles.
Middling américain : à New-Orléans 10 7/8 ; Savannah, 10 1/2.

Télégramme communiqué par M. LÉON CLERC
(Dépêche manquée)
Mai-Juin balles. Marché
Juin-Juillet 6 c. / Novembre-Décembre 5 32/64
Juillet-Août 6 c. / Décembre-Janvier 5 32/64
Août-Septembre 6 1/4 c. / Janvier-Février 5 32/64
Septembre-Octobre 5 63/64 c. / Mars-Avril 5 32/64
Octobre-Novembre 5 41/64 c. / Avril-Mai 5 32/64

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 29 juin.
(Dépêche spéciale)
FARINES. — 12 marques. — Tendance
28 juin 29 juin
Contant 55 50 55 50 Juillet-Août 52 50 53 50
Juillet 53 05 53 50 4 derniers 52 50 53 50
Marque Corbeil 56 ..
Circulation : 2 900

BIS. — Tendance
Contant 22 50 22 50 Juillet-Août 22 70 22 65
Juillet 22 70 22 65 4 derniers 22 50 22 50

SEIGLES. — Tendance
Contant 14 .. 14 .. Juillet-Août 14 25 14 30
Octobre 14 .. 14 .. 4 derniers 14 25 14 15

SUCRES

LILLE, 29 juin.
COTE OFFICIELLE
Cours du jour Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.) 134 50
— n° 4 (88 deg.) 134 50
— n° 5 (88 deg.) 134 50
— n° 6 (88 deg.) 134 50
— n° 7 (88 deg.) 134 50
— n° 8 (88 deg.) 134 50
— n° 9 (88 deg.) 134 50
— n° 10 (88 deg.) 134 50
— n° 11 (88 deg.) 134 50
— n° 12 (88 deg.) 134 50
— n° 13 (88 deg.) 134 50
— n° 14 (88 deg.) 134 50
— n° 15 (88 deg.) 134 50
— n° 16 (88 deg.) 134 50
— n° 17 (88 deg.) 134 50
— n° 18 (88 deg.) 134 50
— n° 19 (88 deg.) 134 50
— n° 20 (88 deg.) 134 50
— n° 21 (88 deg.) 134 50
— n° 22 (88 deg.) 134 50
— n° 23 (88 deg.) 134 50
— n° 24 (88 deg.) 134 50
— n° 25 (88 deg.) 134 50
— n° 26 (88 deg.) 134 50
— n° 27 (88 deg.) 134 50
— n° 28 (88 deg.) 134 50
— n° 29 (88 deg.) 134 50
— n° 30 (88 deg.) 134 50
— n° 31 (88 deg.) 134 50
— n° 32 (88 deg.) 134 50
— n° 33 (88 deg.) 134 50
— n° 34 (88 deg.) 134 50
— n° 35 (88 deg.) 134 50
— n° 36 (88 deg.) 134 50
— n° 37 (88 deg.) 134 50
— n° 38 (88 deg.) 134 50
— n° 39 (88 deg.) 134 50
— n° 40 (88 deg.) 134 50
— n° 41 (88 deg.) 134 50
— n° 42 (88 deg.) 134 50
— n° 43 (88 deg.) 134 50
— n° 44 (88 deg.) 134 50
— n° 45 (88 deg.) 134 50
— n° 46 (88 deg.) 134 50
— n° 47 (88 deg.) 134 50
— n° 48 (88 deg.) 134 50
— n° 49 (88 deg.) 134 50
— n° 50 (88 deg.) 134 50
— n° 51 (88 deg.) 134 50
— n° 52 (88 deg.) 134 50
— n° 53 (88 deg.) 134 50
— n° 54 (88 deg.) 134 50
— n° 55 (88 deg.) 134 50
— n° 56 (88 deg.) 134 50
— n° 57 (88 deg.) 134 50
— n° 58 (88 deg.) 134 50
— n° 59 (88 deg.) 134 50
— n° 60 (88 deg.) 134 50
— n° 61 (88 deg.) 134 50
— n° 62 (88 deg.) 134 50
— n° 63 (88 deg.) 134 50
— n° 64 (88 deg.) 134 50
— n° 65 (88 deg.) 134 50
— n° 66 (88 deg.) 134 50
— n° 67 (88 deg.) 134 50
— n° 68 (88 deg.) 134 50
— n° 69 (88 deg.) 134 50
— n° 70 (88 deg.) 134 50
— n° 71 (88 deg.) 134 50
— n° 72 (88 deg.) 134 50
— n° 73 (88 deg.) 134 50
— n° 74 (88 deg.) 134 50
— n° 75 (88 deg.) 134 50
— n° 76 (88 deg.) 134 50
— n° 77 (88 deg.) 134 50
— n° 78 (88 deg.) 134 50
— n° 79 (88 deg.) 134 50
— n° 80 (88 deg.) 134 50
— n° 81 (88 deg.) 134 50
— n° 82 (88 deg.) 134 50
— n° 83 (88 deg.) 134 50
— n° 84 (88 deg.) 134 50
— n° 85 (88 deg.) 134 50
— n° 86 (88 deg.) 134 50
— n° 87 (88 deg.) 134 50
— n° 88 (88 deg.) 134 50
— n° 89 (88 deg.) 134 50
— n° 90 (88 deg.) 134 50
— n° 91 (88 deg.) 134 50
— n° 92 (88 deg.) 134 50
— n° 93 (88 deg.) 134 50
— n° 94 (88 deg.) 134 50
— n° 95 (88 deg.) 134 50
— n° 96 (88 deg.) 134 50
— n° 97 (88 deg.) 134 50
— n° 98 (88 deg.) 134 50
— n° 99 (88 deg.) 134 50
— n° 100 (88 deg.) 134 50

Le Directeur général : ALFRED REBOUX
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annouces légales

ERRATUM. — Dans l'insertion légale, parue le 21 juin 1889, pour annoncer la vente de maison et terres, à Lannoy et Leers, c'est par erreur que la maison de Lannoy a été indiquée rue Royale, 24, au lieu de rue de Lille, 24.

IMMEUBLES

A VENDRE

Etudes de M^{rs} POISSONNIER et DUTHOIT, notaires à Roubaix.

ARTICLE PREMIER

Commune d'Obrechies Canton de Maubeuge, arrondissement d'Avesnes

UNE FERME

et 37 hectares, 12 ares, 19 centiares

TERRES

d'après titres La superficie d'après cadastre étant de 36 hectares, 40 ares, 91 centiares.

Cette ferme comprend des bâtiments à usage d'habitation, écuries, étables, bergeries et autres dépendances et des terres en nature de prairie et de labour, le tout ayant la superficie sus-indiquée.

Elle est louée à M. Duvette, cultivateur à Obrechies, au loyer annuel de 2,500 fr., impôts et assurance à charge du locataire, pour une durée de 9 ans, à partir du 1^{er} novembre 1877.

ARTICLE DEUX

COMMUNE D'ARMOUTSCAPPEL Canton de Bergues, Arrondissement de Dunkerque

UNE FERME

et 19 hectares, 92 ares, 37 centiares

TERRES

Cette ferme comprend des bâtiments à usage d'habitation, granges, écuries, étables et autres dépendances et des terres en nature de potager, prairie et labour, le tout ayant la superficie sus-indiquée.

Elle est louée à M. Hippolyte Coevet, cultivateur à Armé, au loyer annuel de 2,400 francs, impôts et assurance à charge du locataire, pour une durée de 9 ans, à partir du 11 novembre 1883.

A VENDRE

par suite du décès de Madame veuve Pierre Motte, de Roubaix.

L'an 1889, le jeudi 4 juillet, à 3 heures de l'après-midi, en l'étude de M^e DUTHOIT, sise à Roubaix, rue du Pays, 21, par le ministère de M^e POISSONNIER, en présence de M^e DUTHOIT, il sera procédé à l'adjudication desdites propriétés.

Mises-à-prix proposées :

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sur les mises-à-prix proposées suivantes :

Article premier
Ferme à Obrechies, mise-à-prix proposée 70,000 fr.

Ventes diverses

Etude de M^e Auguste LEFEBVRE, notaire à Valenciennes.

VENTE IMPORTANTE D' ACTIONS

de charbonnage

Le mardi 2 juillet 1889, 2 heures après-midi, M^e Auguste LEFEBVRE, notaire à Valenciennes, procédera en son étude, à la vente par adjudication et par lots de :

80 parts d'intérêt dans la Compagnie houillère de Marles (Pas-de-Calais).

Sur la mise-à-prix de 16,500 francs par part, outre les frais d'adjudication, avec droit aux revenus et dividendes depuis le 1^{er} janvier dernier, lesquels, pour l'exercice 1889, sont réputés devoir être de 950 à 1,000 francs.

S'adresser audit M^e Auguste LEFEBVRE, notaire, pour tous renseignements. 19792

Etude de M^e Léon THÉRY, notaire à Warcoing (Belgique).

PECQ ET HÉRINNES

Le lundi 1^{er} juillet 1889, à 3 heures de relevée, chez M^{rs} Bury-Nys, à Pecq, M^e Léon THÉRY, notaire à Warcoing, vendra publiquement, à la requête de M. Alexandre Joire-Requillart, propriétaire à Bondues :

50 PORTIONS D'HERBES

croissant sur des prairies sises à Pecq et à Hérinnes, appartenant audit M. Joire-Requillart.

CONDITIONS HABITUELLES

19747

Immeubles à louer

MAISON A LOUER Jolie maison, sise au boulevard de Valenciennes, restaurée, située 80, Saint-Joseph, à louer de suite. S'adresser 50-52, rue Daubenton. 19679

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL
Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux bureaux indiqués dans l'annonce. Exemple : P. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonces n° 1000) De la sorte, les correspondances remises ou réexpédiées forment à l'Etat.

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un capital de cent mille francs, désire trouver un associé, en ce qui concerne le bureau du journal, aux initiales M. J.